

## Presse, public et patrimoine

Marcel Calfat

---

Number 24, Summer 1984

Derrière la fête : le patrimoine maritime

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18639ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Calfat, M. (1984). Presse, public et patrimoine. *Continuité*, (24), 4–4.

## PRESSE, PUBLIC ET PATRIMOINE

Dans un numéro récent, le magazine *Beaux-Arts* déplorait que, «sauf exceptions rarissimes», l'architecture ne faisait l'objet, dans les médias français, d'«aucune rubrique critique régulière (...) comme si l'on pouvait comprendre la culture sans y intégrer l'architecture»<sup>1</sup>. Dans un éditorial de *Progressive Architecture*, on signale qu'un gouffre menaçant sépare l'architecture et son public: aux États-Unis, seulement seize grands quotidiens comptent des critiques d'architecture à plein temps<sup>2</sup>. Toutes proportions gardées, un tel constat sur les rapports de la presse avec le patrimoine bâti ne pourrait plus s'appliquer au Québec.

Les médias d'ici ont vite compris, en effet, l'énorme influence qu'exercent l'architecture et le patrimoine en général sur notre mode de vie. À la suite des chroniques régulières sur le patrimoine que publient *Le Devoir* et *Le Soleil*, voilà que depuis peu, trois grands quotidiens du Québec traitent chaque semaine de notre héritage bâti: *La Presse*, *The Gazette* et à nouveau *Le Devoir*, sous la plume de Jean-Claude Marsan. Le tollé soulevé au printemps contre le projet initial de la corporation Cadillac-Fairview défrayait même la une des journaux. Presse et public ont réussi à faire modifier sensiblement un projet qui aurait entraîné la transformation radicale d'une partie du centre-ville de Montréal. Un phénomène assez récent sert le patrimoine: il a bonne presse et fait la manchette.

Le phénomène confirme l'importance que tous accordent au patrimoine dans le quotidien. La presse, comme entreprise commerciale, admet ainsi qu'elle doit répondre aux besoins de sa clientèle, qui désire être mieux informée sur son environnement. À preuve, l'accueil favorable qu'a reçu *Continuité* lors de sa première participation au Salon international du livre de Québec en mai dernier. Le nombre de ses abonnés a augmenté de 12%! C'est une indéniable marque d'appréciation et de soutien à la veille de son deuxième anniversaire.

Le rayonnement du patrimoine auprès du public doit s'appuyer toutefois sur une presse renseignée et éclairée. Sa faible participation à un colloque

tenu en mars dernier à Washington étonne donc... et déçoit. Intitulé *Le défi à notre patrimoine culturel: pourquoi préserver le passé?*, le symposium était organisé par l'Unesco et l'institut *Smithsonian*, en collaboration avec la section américaine du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS) et le *National Trust for Historic Preservation*, quatre des grands gardiens de l'héritage culturel. Ils offraient des séances intensives d'information et de discussion sur les différents problèmes qui affectent le patrimoine. Le symposium s'adressait uniquement aux journalistes nord-américains, à qui avaient été envoyées 140 invitations. Vingt-deux seulement ont été acceptées. De ce nombre, trois journalistes venaient du Canada, tous du Québec. Hôtes et conférenciers excédaient le nombre d'invités! La presse informerait-elle sans bien s'informer elle-même?

La question signale des lacunes dans certains médias. Il y a six mois, le magazine *Time* publiait un dossier critique sur la presse et décrivait la perception qu'en avaient les lecteurs. Non seulement l'accuse-t-on de diffuser une information erronée — voire fabriquée de toutes pièces, comme l'ont montré certains cas famieux — mais on lui reproche également d'être arrogante, tendancieuse et encline à abuser de son pouvoir. En 1983, seulement 13,7% de la population américaine avait une «grande confiance en la presse»<sup>3</sup>. Ce constat ne pourrait, non plus, s'appliquer au Québec.

La percée récente du patrimoine tient en effet à la confiance du public envers la presse en tant qu'instrument de sensibilisation. Mal perçu, même incompris un certain temps, le patrimoine a vu son image se redresser aux yeux du public, y compris chez les promoteurs aujourd'hui très sensibles aux profits qu'apportent restaurations et reconversions. La presse n'est pas étrangère à ce changement d'attitude. Les quotidiens déjà mentionnés et des périodiques comme *Continuité* révèlent, critiquent, expliquent le patrimoine à un nombre croissant de lecteurs.

L'intérêt accru que la presse et le public portent aujourd'hui au patrimoine doit mener à une plus grande concertation avec les gouvernements. Cadillac-Fairview et, surtout, les édiles de Montréal auraient pu éviter une contestation exacerbée en rendant leurs politiques plus transparentes. Les gains obtenus dans cette affaire (peut-on vraiment parler de victoire?) stimuleront le mouvement de la préservation. Ils confirment, du moins, que l'engagement de la presse et du public est indispensable à la protection et à la mise en valeur du patrimoine. ■

Marcel Calfat

- (1) Jean Dethier, *Francofort, l'architecture a son musée*, *Beaux-Arts*, avril 1984, p. 50.  
 (2) John Morris Dixon, *Educated taste*, *Progressive Architecture*, mai 1984, p. 7.  
 (3) *Accusing the Press. What are its sins?*, *Time*, décembre 1983, p. 60.

4

### Un geste apprécié

Le CMSQ et le magazine *Continuité* désirent remercier la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman pour le renouvellement de son soutien financier.

### Erratum

La légende qui accompagnait la photographie illustrant l'article de M. Roger Chouinard, intitulé «À Québec une architecture incompatible», aurait dû se lire: «Vue partielle de l'ensemble résidentiel «Le Domaine des berges» sur les bords de la rivière Saint-Charles à Québec».

Lors de la dernière parution, certains de nos abonnés n'ont malheureusement pas reçu leur magazine dû à une erreur de distribution. Veuillez, s'il-vous-plait, nous en informer si c'est votre cas, nous vous enverrons aussitôt votre exemplaire.

### Tribune

Communiquez-nous vos commentaires, favorables ou pas. Les lettres sont susceptibles d'être abrégées ou condensées. Votre adresse et votre numéro de téléphone, nécessaires, seront gardés confidentiels.

Directeur et rédacteur en chef: Marcel Calfat. Rédactrice adjointe: Line Ouellet. Rédacteur du dossier: Alain Franck. Traitement de textes et abonnements: Hélène Caron. Correction: François Lépine. Graphisme: ZIGZAG. Comité de lecture: François Leblanc, Jean-Claude Marsan, Marcel Moussette. Comité de direction: Marcel Calfat, Louise Trotter, FCPP. Comité de rédaction: Marcel Calfat, rédacteur en chef; Michael Fish, invité; François Leblanc, FCPP; Mark London, Héritage Montréal; Émilien Morissette, MAC. Composition: Caractéra inc.; Séparation de couleurs: Litho Acme inc.; Photogravure et impression: Imprimerie Canada inc.; Distribution: Messageries dynamiques.

Le soutien financier de *Continuité* est assuré par les membres du CMSQ, les annonceurs, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, le ministère des Affaires culturelles, Héritage Montréal et la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman.

La direction précise que les auteurs sont les seuls responsables des opinions exprimées dans leurs textes. Les titres, sous-titres, entrefilets et chroniques non signés relèvent de la rédaction. *Continuité* est un trimestriel publié par le Conseil des monuments et sites du Québec, comité francophone d'ICOMOS-Canada et par la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine. Le CMSQ et la FCPP sont des organismes sans but lucratif voués à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante: Magazine *Continuité*, Case postale 279, Haute-Ville, Québec (Québec), G1R 4P8. Tél.: (418) 694-0812. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, ISSN-0714-9476.

© 1984: *Continuité* — CMSQ et FCPP. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Permis d'affranchissement au tarif de deuxième classe, n° d'enregistrement: 6086. Port payé à Québec. Date de parution: juillet 1984.